

FFEM
NOTE DE PRESENTATION
PROGRAMME PETITES INITIATIVES

Afin de répondre aux objectifs de la stratégie française de développement durable et de biodiversité et à la demande récurrente des ONG de conservation, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) lance un nouveau programme de petites initiatives qui a pour but de mobiliser la société civile des pays du Sud sur les problèmes d'environnement mondial à travers le financement de petits projets impliquant les acteurs locaux (ONG, structures à base communautaire, collectivités locales), dans les domaines de la protection de la **biodiversité**, la **lutte contre les changements climatiques et contre les polluants organiques persistants**. Le programme vise la mise en place de 40 projets sur deux ans dans les pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP), notamment l'Afrique francophone : 25 projets seront financés dans 5 pays sélectionnés : *Algérie, Bénin, Burkina, Gabon, Madagascar* et 15 autres projets dans le reste de la ZSP.

1/ Objectifs du programme

- faire émerger les initiatives locales qui contribuent à la protection de l'environnement,
- renforcer les capacités et les moyens des organisations de la société civile en matière d'instruction, de réalisation et de suivi de projets,
- renforcer les capacités des organisations de la société civile à mobiliser les opinions et à contribuer à la définition des politiques publiques en matière d'environnement,
- capitaliser les expériences en matière de petits projets environnementaux.

2/ Eligibilité des projets et type d'interventions recherchées

Les projets présentés doivent axer leurs actions sur :

- des interventions de terrain mises en œuvre sur un mode participatif avec une implication des populations concernées,
- des activités de formation et d'information dans le cas où les projets ont une capacité structurante au niveau d'une ville, d'une région ou d'un pays,
- des activités génératrices de revenus dans les thématiques retenues par le FFEM et contribuant à la pérennité du projet.

Ces projets ne peuvent pas excéder une **durée de deux ans**

3/ Modalités de financement et procédure de sélection

Le FFEM intervient exclusivement sur des projets bénéficiant de co-financements. La contribution du FFEM peut atteindre 75 % du coût du projet lorsque les co-financements proviennent des populations ou des bénéficiaires locaux (ONG, structures à base communautaire, collectivités locales) et 50% en cas de co-financement par d'autres bailleurs de fonds. La contribution du FFEM est plafonnée à 50.000 euros par projet.

Les dossiers seront examinés par une Commission technique qui sélectionnera les meilleurs projets et les présentera au Comité de Pilotage du FFEM. Celui-ci prend la décision de financement. Il se réunit trois fois par an, généralement en mars, juillet et novembre.

PROGRAMME PETITES INITIATIVES GABON

Deux appels à propositions ont eu lieu depuis le démarrage du programme en 2005 et ont permis de sélectionner quatre associations gabonaises (ONG). Les financements mobilisés par le FFEM pour ces quatre projets au Gabon totalisent un montant de 145.000 euros.

1. Appel à propositions de novembre 2005 :

❑ **Maison du Tourisme et de la Nature : Ecomusée pour le Haut Ogooué, Franceville**

Le Haut-Ogooué, au cœur de l'Afrique Centrale, présente des écosystèmes d'une incroyable diversité, dans un rare mélange de savanes et de forêts. Malheureusement, le manque de connaissances et les traditions mettent aujourd'hui ce patrimoine en danger. Face à ce constat, la Maison du Tourisme et de la Nature de Franceville veut créer un outil d'éducation environnementale : l'Écomusée du Haut-Ogooué. Une exposition permanente et un cycle d'activités permettront de présenter les richesses touristiques et culturelles de la région, mais aussi les dangers qui les menacent. Ce lieu de rassemblement culturel sera réalisé avec et pour les populations locales. Un ensemble d'acteurs scientifiques, écologiques et politiques assureront la promotion de cet espace unique et sa pérennité.

Le coût total du projet s'élève à 30.000 euros et sera couvert par le FFEM à hauteur de 15.000 euros. Les co-financiers sont le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), l'ONG internationale de conservation WCS et la mairie de Franceville.

❑ **Valorisation de la Conservation de la Biodiversité à travers l'Éducation, la Sensibilisation et l'Interprétation Touristique dans le Complexe d'Aires Protégées de Gamba**

Ce projet, basé à Gamba, va permettre le renforcement de la participation des communautés locales dans la conservation et la valorisation de la biodiversité du Complexe d'Aires Protégées de Gamba (CAPG).

Les actions prévues sont les suivantes :

- mise au point d'un curriculum vitae pour son intégration officielle dans le programme scolaire,
- sensibilisation sur la conservation avec la création d'une « Caravane de la Conservation » et la réalisation d'une série d'activités d'éducation environnementale informelle,
- installation d'un Centre d'Information et de Vente d'Artisanat à l'aéroport de Gamba,
- renforcement de l'équipe de gestion d'Ibonga,
- gestion d'un service de guidage touristique et installation d'un Centre d'Accueil à l'entrée sud du Parc National de Loango situé dans le Complexe d'Aires Protégées de Gamba

Le coût total du projet s'élève à 100.000 euros et sera couvert par le FFEM à hauteur de 50.000 euros. Le WWF (World Wildlife Foundation) finance également à hauteur de 50.000 euros.

2. Appel à propositions de mars 2006 :

❑ **Ecotourisme et protection des tortues marines dans le Parc National de Mayumba**

L'ONG Gabon Environnement intervient depuis quelques années dans le Parc Littoral de Mayumba au Sud du Gabon. Elle mène des actions de conservation des tortues dans une région où la nidification est importante.

Les objectifs sont d'assurer une protection pérenne d'espèces menacées, d'apporter une aide au développement économique et social dans une région défavorisée, de former des techniciens et éco-

gardes, de créer des emplois et de montrer aux populations qu'une tortue vivante peut être d'un meilleur rapport qu'une tortue morte. Les bénéficiaires du projet sont les espèces protégées, les écosystèmes littoraux et la population locale au travers des emplois, de la formation et de l'artisanat. Les principales activités prévues sont le suivi des sites de ponte, le renforcement des capacités (formation du personnel local), la construction des structures d'accueil éco-touristiques et la construction des structures d'accueil pour les éco-gardes et le personnel scientifique.

Le coût total du projet s'élève à 72.000 euros financés par le FFEM à hauteur de 40.000 euros, le reste étant apporté par divers sponsors privés.

❑ **Réduction des pressions anthropiques sur les tortues luths à Pongara**

Le parc national de Pongara, situé en face de Libreville, dont les 35 kilomètres de plages accueillent chaque année environ 3.500 sites de pontes, est une zone sensible qui attire de plus en plus de personnes dont certaines ne tiennent pas compte de l'importance écologique de ces plages, pour la reproduction des tortues luths. Les objectifs du projet sont d'améliorer la conservation du site, afin de minimiser tout impact négatif des visiteurs et de maximiser leur appréciation de la nature et leur conscience environnementale. L'observation et la conservation des tortues représentent localement des ressources économiques potentielles importantes, des opportunités d'emploi et un réel développement social.

Les principales activités à mener sont

- le développement de partenariats avec les opérateurs touristiques, les propriétaires de cases et les promoteurs de la destination Pongara,
- la sensibilisation et le développement de partenariats avec les populations locales,
- la production et la distribution du matériel de sensibilisation et d'information,
- le recrutement et la formation de guides,
- l'organisation de « Tortues-Tours » pour l'observation des femelles pendant la ponte.

Le public aura une meilleure connaissance de la situation critique de la tortue luth menacée d'extinction au Gabon, du Centre pédagogique et de la façon d'aider les programmes de conservation.

Le coût total du projet s'élève à 67.000 euros. Il sera couvert par le FFEM à hauteur de 40.000 euros et par le programme CARPE de l'USAID à hauteur de 27.000 euros.